



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du mercredi 20 mai 2026

Délibération n° 2026-44 Création de la Direction de l'Évaluation et de la Performance (DEP)

Le Conseil d'Administration de l'université des Antilles, dans sa séance du 20 mai 2026, sous la présidence de Monsieur le Professeur Michel GEOFFROY, Président de l'université des Antilles,

Vu le livre VII du Code de l'Éducation,
Vu les statuts de l'université des Antilles,
Vu l'extrait du procès-verbal n° 2026-18 du comité social d'administration du 12 mai 2026,

a délibéré

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'université demande aux membres du Conseil d'Administration de procéder au vote :

Il s'agit d'approuver la création de la Direction de l'Évaluation et de la Performance et son organigramme.

Résultat du vote :

Membres en exercice	30
Membres présents ou représentés	28
Membres n'ayant pas pris part au vote	0
Contre	0
Abstention	0
Pour	28

La création de la Direction de l'Évaluation et de la Performance (DEP) est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil d'Administration.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Pointe-à-Pitre, le 21 mai 2026

Le Président de l'université des Antilles

Pr. Michel GEOFFROY

Modalités de recours contre la présente délibération :

En application de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce, dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr





Direction de l'évaluation et de la performance

DIRECTION

1 ETPT A 100%

QUALITE

Qualiticien

1 ETPT A 100%

SYSTÈME D'INFORMATION DECISIONNEL

Chargé-e d'étude en production, traitement et analyse des données

1 ETPT A 100%

CONTRÔLE DE GESTION

Contrôleur de gestion

1 ETPT A 100%

